

Fiche métier

Aide-soignant(e)

Information générale

Définition :

Dispenser, en collaboration avec l'infirmier, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

Intégré à une équipe de soins, l'aide-soignant assiste l'infirmier dans les activités quotidiennes de soins. Il contribue au bien-être des résidents, en les accompagnant dans tous les gestes de la vie quotidienne et en aidant au maintien de leur autonomie.

Prérequis réglementaires pour exercer le métier :

Diplôme d'état d'aide-soignant.

Activités

- Accompagnement du patient et/ou du résident et/ou de son entourage (séjour, retour au domicile, placement, etc.)
- Accueil des personnes (patients, usagers, familles, etc.)
- Accueil, information et formation des nouveaux personnels, des stagiaires et des professionnels de santé
- Aide l'infirmier à la réalisation de soins
- Entretien de l'environnement immédiat de la personne et la réfection des lits- Entretien, nettoyage et rangement des matériels spécifiques à son domaine d'activité
- Observation de l'état de santé et le comportement relationnel et social d'une personne
- Observation du bon fonctionnement des appareillages et dispositifs médicaux- Observation et mesure des paramètres vitaux
- Réalisation de soins de confort et de bien-être
- Transmission de ses observations par oral et par écrit pour maintenir la continuité des soins.

Savoir-Faire

- Accompagner une personne dans la réalisation de ses activités quotidiennes- Analyser / évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence
- Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et/ou la personne accueillie et / ou son entourage
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage

- Évaluer le degré d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle
- Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- Restaurer / maintenir l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne
- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux-
- Utiliser les techniques gestes et postures/ manutention

Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

Les infirmiers pour le travail en collaboration

Les cadres de santé pour l'organisation des activités

Les médecins pour transmission des informations concernant l'état de santé des patients

Les paramédicaux des métiers de rééducation pour une prise en charge globale de la personne soignée

Les services logistiques pour les prestations hôtelières

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

Diplôme d'état d'aide-soignant en 10 mois (Formation de 41 semaines, modulaire)

Validation des acquis de l'expérience

Après trois années d'exercice, il peut également se présenter aux épreuves de sélection pour l'entrée dans un institut de formation en soins infirmiers.

L'aide-soignant a la possibilité de changer de fonction et de travailler auprès des enfants en passant le diplôme d'auxiliaire de puériculture, chargé de l'hygiène, du confort et de l'alimentation des enfants. Il peut exercer une fonction d'assistant de soins en gérontologie après avoir suivi une formation continue obligatoire. Des passerelles sont également possibles vers le métier d'aide médico-psychologique.